



INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Conformément à l'article L 5211-4 du CGCT, l'indemnité de fonction brute mensuelle maximale d'un président de syndicat mixte fermé, au 1er janvier 2020, dont la population est supérieure à 200 000 habitants, sans fiscalité propre, s'élève à 1 455.02 €. (soit 37.41 % de l'indice brut 1027)

Le Président propose aux membres de l'assemblée délibérante de fixer au taux maximal le montant des indemnités à allouer au Président et aux Vice-présidents de Kerval à compter de leur prise de fonction.

SYNDICAT MIXTE DE PLUS DE 200 000 HABITANTS	Fonction	Taux maximal	Indemnité mensuelle au 1 ^{er} octobre 2020
	Président	37.41 % de l'indice 1027	1 455.02 €
	Vice-Présidents	18.70 % de l'indice 1027	727.32 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➡ **VALIDE** le montant des indemnités citées ci-dessus pour le Président et les vice-présidents, à 100 % de l'indemnité correspondante à une population de plus de 200 000 habitants.

➡ **PRÉCISE** qu'elles seront versées à compter du jour de l'installation.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 25 SEPTEMBRE 2020

Le Président



Rémy MOULIN

INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

MANDAT 2020-2026

LE 25 SEPTEMBRE 2020

Convocation du 15 septembre 2020

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le 09 / 10 / 2020

ID : 022-200043677-20200925-D525-DE

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt le vingt-cinq septembre à dix heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à SAINT-BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLOT**

	PRESENTS	VOTANTS	
Membres titulaires	25	25	
Membres suppléants	1	1	
Procuration		5	
	26	31	

SECRETARE DE SEANCE : MME Chloé GENIN

MEMBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLEANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent	SUPPLEANCE OU PROCURATION	
LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent (e)	Laurent BERTHO	
	THOMAS	Gilles			
	DABOUDET	Gérard	Présent (e)		
	BERTHO	Laurent			
	PRESSE	Philippe			
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle			Yvon Le JAN
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	Présent (e)	Jean-Luc COUELLAN	
	MOISAN	Eric			
	HERCOUET	Philippe	Présent (e)		
	BARBO	Jean-Luc			Jérémy ALLAIN
	ALLAIN	Jérémy	Présent (e)		
	BERTRAND	Denis	Présent (e)		
	GOUEZIN	Alain			M-Madeleine BOURDEL
	ALLAIN	Marie-Paule			
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	Présent (e)		
	PRIGENT	Dominique	Présent (e)		
	MEURO	Jérémy			
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent (e)		
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	Présent (e)	Rémy MOULIN	
	RAOULT	Loïc	Présent (e)		
	LEMAITRE	Christian	Présent (e)		
	GALLERNE	Pascale			
	PRIDO	Pascal	Présent (e)		
	LE NOANE	Gaël	Présent (e)		
	RAOULT	Roland	Présent (e)		
	LAPORTE	Pascal	Présent (e)		
	GENIN	Chloë	Présent (e)		
	LE BUHAN	Didier	Présent (e)		
	SÉRANDOUR	Marcel	Présent (e)		
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie	Présent (e)		
	COSSON	Mickaël	Présent (e)		
	LOYER	Jean-Yves	Présent (e)		
	POILBOUT	Corentin	Présent (e)		
	LE GUERN	François			
QUELEN	Marcel	Présent (e)			
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard			
	LAYEC	Claude	Présent (e)		

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le 09/10/2020

ID : 022-200043677-20200925-D525-DE